

agenda

Mardi 18 Octobre

Spectacle de l'école
Eugène Cauchois



Samedi 12 Novembre
Dimanche 13 Novembre

Exposition vente
La corbeille aux idées



Dimanche 20 Novembre

Bal Country



Dimanche 18 Décembre
Père Noël en Mairie



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication



Dans ma plus tendre enfance, quand j'ai eu l'âge d'accéder au dictionnaire familial, et de décrypter son contenu, j'étais convaincu d'y trouver le nom de Monchy-Saint-Eloi dans les pages des noms propres, celles qui étaient juste après les pages roses, qui recueillaient les expressions françaises et latines, dans le Larousse. Rien à la lettre M.

J'étais pourtant certain que notre village était le plus grand du monde et qu'il méritait sa place parmi tous ces noms de bourgades que je ne connaissais pas.

Ma déception a été atténuée lorsque l'on m'a indiqué de chercher à la lettre B, plus précisément à Bonnat. On pouvait y lire : Peintre français, né à Bayonne 1833-mort à Monchy-Saint-Eloi 1922. Je ne connaissais pas cet homme, mais je lui rendais grâce que, par son importance, notre commune soit dans le dictionnaire. Ça faisait d'elle, une commune célèbre et à ce moment-là, c'était pour moi le plus important.

Ce n'est que bien plus tard que j'ai découvert qui était Léon BONNAT. Peintre français, un des plus importants de la seconde moitié du XIXe siècle et du début du XXe siècle.

Célèbre et célébré de son vivant, l'artiste a, par la suite, connu l'injuste désaveu frappant les tenants de la tradition classique, en opposition aux plus modernes de ses contemporains, de l'impressionnisme au cubisme.

L'histoire de l'art a permis sa progressive réhabilitation.

Il est décédé au château de Monchy-Saint-Eloi, le 8 septembre 1922.

Il légua à la ville de Bayonne, une collection d'œuvres d'art parmi les plus estimées de France, comprenant un ensemble conséquent d'œuvres de Bonnat lui-même.

L'année 2022 marque donc le centenaire de sa mort. Avec le conseil municipal, nous avons décidé de rebaptiser une partie de la Rue de Caucriaumont, celle devant le château, du nom de Léon Bonnat. Nous avons dévoilé la plaque lors des journées du patrimoine en présence des habitants venus profiter, pour l'occasion, du parc et du château.

Désormais, ce n'est plus dans les dictionnaires que nous allons à la recherche d'informations mais sur la toile. La commune se doit d'être présente sur internet pour rester accessible au plus grand nombre, même en dehors des horaires d'ouvertures. Notre ancien site était devenu obsolète et surtout victime de piratages permanents.

Le nouveau est maintenant en ligne, il est compatible avec tous les supports, téléphones, tablettes ou ordinateur. Il est accessible à la même adresse : www.monchysainteloi.fr.

Vous y retrouverez toutes les informations de la vie municipale et bon nombre de démarches.

Je vous souhaite une bonne navigation.

Le Maire,
Alain Boucher



A l'ALSH cet été



L'été fut riche en émotion cette année pour les enfants de 3 à 16 ans à Monchy Saint-Eloi!

La période estivale a commencé par un mini séjour du 11 au 13 juillet à la base de loisirs de Saint Leu d'Esserent. Les enfants ont eu accès à de nombreuses activités : équitation, kayak, accrobranche et baignade.

Mais partir, c'est aussi participer aux tâches du quotidien : monter le camp, préparer les repas, faire la vaisselle..... Apprendre à vivre en groupe, acquérir de l'autonomie loin de la maison.

Les participants à ce séjour sont revenus la tête remplie de souvenirs communs.

Cette année, l'équipe d'animation avait choisi le thème « Fait Maison » comme fil conducteur de ces 2 mois d'accueil.

L'occasion de donner une seconde vie aux fruits non consommés à la restauration! En effet, ils ont utilisé casseroles et autres bassines pour transformer pommes, poires et autres agrumes en confiture. Cette expérimentation fera le plaisir des enfants lors des futurs goûters au cours de l'année scolaire.

Rien ne se perd et en plus, c'est très bon!

Il faut également savoir s'évader. Le Parc de Chédeville, les bords de mer de la cote d'Opale, Amiens et ses hortillonnages et l'émouvante exposition des nymphéas de Claude Monet ont également ponctués ce bel été.

N'oublions pas les traditionnelles veillées tant attendues par les enfants. Elles sont venues s'ajouter à la douceur du temps.



Vivement l'été prochain pour de nouvelles découvertes !



La vie de la commune



Soirée au jardin partagé



Parti le 24 juillet de Labenne (40), Pyerrot Prest et son vélo "Tigre bleu" ont fait étape, samedi 6 août, au jardin partagé.

Cet artiste voyageur et rêveur a enchanté le public présent de ses chansons empreintes d'humanité, d'humour et de liberté : une très belle rencontre !

Le lendemain, "Tigre bleu" et Pyerrot ont repris le chemin du Nord, direction Arras, 127 km à dévorer.

Bravo pour ce voyage vélocologique. Les dons récoltés sont au profit de l'association AEHM, Association Européennes des Handicapés Moteurs.



Rentrée Scolaire



Le 1er septembre, 206 enfants ont repris le chemin de l'école dont une vingtaine pour la première fois.

Ecole Primaire Eugène CAUCHOIS:

6 classes avec 143 élèves :

CP/CE1: Mme Straniero (23 élèves)

CP/CE1: Mme Carlier (22 élèves)

CE1/CE2: Mme Discontigny (24 élèves)

CE2/CM1: Mme Pinon (24 élèves)

CM1: M. Muller et Mme Lefeuvre (25 élèves)

CM2: Mme Chambrelent (25 élèves)



De gauche à droite: Mmes Discontigny, Carlier, M. Muller, Mmes Chambrelent, Pinon, Straniero, Taron (AESH), Lefeuvre.

L'école maternelle du Clos Saint Paul accueille 63 enfants.

PS: Mme Warnier (21 élèves)

MS/GS: Mme Smajda (21 élèves)

MS/GS: Mme Audrain (21 élèves)



De gauche à droite: Mmes Warnier, Smajda, Audrain, Feuillette (ATSEM)



Cherche et Trouve



Pendant ces 2 mois d'été, les monchysois ont pu partir à la recherche des 20 lieux sélectionnés pour les identifier et les reprendre en photos, tout en respectant les consignes indiquées.

Nous avons reçu 6 dossiers complétés, 2 ou 3 lieux ont posé souci à certains et sont restés non identifiés.

Samedi 10 septembre, nous avons procédé, à la bibliothèque, à la remise des récompenses.

Les Dragonnières ont remporté cette seconde édition de « Cherche et Trouve ».



Grand jeu familial



8 équipes s'étaient données rendez-vous à la bibliothèque dimanche 11 septembre. Après l'énoncé des règles du jeu, c'est feuille de route en main qu'elles sont parties à la recherche des indices pour acquérir les morceaux de la phrase codée.

Sur leur chemin des rencontres improbables, des énigmes à résoudre et surtout des kilomètres à avaler. Et oui, un jeu pour la tête et les jambes.

Tous ont terminé la partie dans le temps imparti. Chaque équipe a décodé l'ultime phrase:

« Voici notre secret, il est très simple: on ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux ! ».



Le classement a tenu compte du nombre d'indices récoltés sans pénalité ainsi que du chronomètre réalisé.

Chaque équipe s'est vue remettre des récompenses: bien sûr des jeux de société, autour d'un apéritif.

La matinée s'est terminée, près de l'étang du périscolaire, pour un pique-nique sous les rayons du soleil.



Journées du patrimoine



Démolition bal



Les Grattes-Pierres, de la Compagnie Conte là d'ssus, ont accueilli leurs convives au son de leur orchestre.

En maître de cérémonie, Pierre-Jean a présenté ses comparses : Pierre-Ette, Pierre-Yves, Pierre-Eudes et tous les autres Pierre.

Les musiciens de La Musicale Monchy Laigneville les ont rejoint pour interpréter ensemble quelques morceaux.

Chacun a pu, s'il le souhaitait, laisser son empreinte gravée dans la pierre à l'aide

d'un burin et d'un marteau.

A la nuit tombée, à la lueur des torches, petits et grands sont partis à la découverte des jardins des maisons presque déjà détruites.

Dans une grange, sous une pergola, histoire ou poème les attendait.

Une ambiance intime et feutrée pour cette déambulation à l'arrière des maisons, de la musique et des pas de danses joyeuses au cœur du 20, rue de la République.



Balade interdite



Habiter près d'un château et ne pouvoir y flâner, une vraie frustration pour les monchysois.

Une centaine d'entre eux ont pu réaliser leur rêve, dans la fraîcheur matinale de ce dimanche 18 septembre guidé par Pierre-Jean.

Une balade contée à travers cet immense parc aux magnifiques espèces d'arbres, aux vues exceptionnelles sur le château.

Le groupe a fait plusieurs haltes pour écouter des histoires, rencontrer Rose, la marionnette ou danser au son de l'accordéon de Pierre-Eudes, de la guitare de Pierre-Yves.



Cette promenade s'est terminée avec une dernière histoire dans la cour de la ferme, bâtiment qui accueille aujourd'hui des étudiants sous l'égide du CCI Oise (Chambre de Commerce et de l'Industrie).



“ Une rue change de nom ”



En villégiature chez ses amis, Léon Bonnat, peintre du XIXème, est mort dans le château de Monchy Saint-Eloi le 8 septembre 1922.

Par délibération du conseil municipal et pour célébrer le centenaire de cette disparition, une partie de l'ancienne rue de Caucriaumont a été rebaptisée du nom du célèbre portraitiste.

Dimanche 18 septembre, Alain Boucher, Maire de Monchy, Gérard Lafitte, vice-président de la communauté de commune du Liancourtois, Dominique Godard, président du comité de Clermont de la légion d'honneur et Xavier Delcroix, responsable du site de formation de la CCI de l'Oise ont dévoilé la plaque de rue.

Le verre de l'amitié attendait, ensuite, le public présent à l'intérieur du château.



De gauche à droite : Messieurs Lafitte, Godard, Boucher et Delcroix.

“ Bienvenue au château ”

Franchir ces immenses grilles, un réel plaisir pour tous !

Monter cet escalier majestueux, déambuler dans le grand hall, dans les salles, prendre le temps d'admirer les vitraux.

Une exposition proposée par l'association des Amis de l'Histoire (merci à eux de leur confiance) a permis aux plus curieux d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire du château.

Ils ont également découvert 4 reproductions des œuvres de Léon Bonnat, autorisées par le musée de Bayonne.

Des vues splendides sur l'étang depuis les salles : les appareils photos étaient de sortie et les selfies nombreux. Un pique-nique a clôturé cette sympathique matinée.





La vie de la commune



ERASMUS +



« Avec ERASMUS +, Monchy Saint-Eloi se tourne vers l'Europe »

Le programme Erasmus+ vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2021-2027.

Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Connu principalement pour son importante dimension internationale notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur, il permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel et ce, au niveau mondial. Aussi, Erasmus + est un programme consacré à plusieurs secteurs d'activité : l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnels, l'éducation des adultes, la jeunesse (éducation non formelle) et le sport.

C'est dans le cadre de la jeunesse et du sport que la commune a été sollicitée par le Centre de formation pour professionnels de l'éducation « L.E.A.R.N Institute » implanté à Laigneville; ce dernier ayant monté un projet de mobilité des individus auprès du programme européen.

Ce volet du programme favorise la rencontre et les échanges de pratiques entre les acteurs de la jeunesse : animateurs, travailleurs sociaux, élus, techniciens, etc.

Ont ainsi été associés :

- L'Académie de loisirs et d'éducation **Wykrzyknik** de Pologne
- Le Centre de travaux créatifs pour enfants **Roboland OE** de Grèce
- **Mentese Youth Group** de Turquie

C'est ainsi que l'ensemble des partenaires s'est réuni du 24 au 26 juin à Monchy Saint-Eloi pour se rencontrer pour la 1^{ère} fois afin de travailler sur le programme d'échanges qui s'étale sur 18 mois et entièrement financé par les fonds européens.



Deux mois plus tard, la délégation s'est donnée rendez-vous à Gdansk en Pologne, du 22 au 26 août pour une première session d'échange et de formation au sein de l'Académie de loisirs et d'éducation **Wykrzyknik**. Pour représenter la commune de Monchy Saint Eloi, ce sont Rayane OUMRI et Quentin MACQUET, animateurs au périscolaire, qui ont fait le déplacement.



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union

Prochaine session de travail : l'ensemble des professionnels se retrouve à Monchy Saint-Eloi du 24 au 29 octobre.



La vie de la commune



L'atelier du pain



Après 2 mois de rénovation, notre boulangerie a ré ouvert ses portes : un espace plus grand, plus lumineux.

Dominique Bérenger possédait plusieurs points de vente à Liancourt. Passant la plupart de son temps dans son bureau pour en assurer la gestion, il a ressenti le besoin de retrouver le contact avec la clientèle.

L'opportunité d'acquérir ici, à Monchy Saint-Eloi, s'est présentée à lui.

Son boulanger, son pâtissier et son jeune apprenti l'ont suivi dans cette aventure.

Julien Gatti et Sabine Caudemont, 2 autres salariés ont le plaisir de vous servir chaque jour. Un large choix de pains et de pâtisseries vous attend chaque jour.

Dominique Bérenger remercie les monchyssois de leur accueil chaleureux. Bienvenue à Dominique Bérenger et à sa sympathique équipe.



Site internet de Monchy Saint-Eloi



Depuis 1 an, le site officiel de la commune était régulièrement inaccessible : piratages, bugs informatiques.

Après plusieurs mois de travail, il a fait « peau neuve ». Vous trouverez sur www.monchysainteloi.fr l'actualité de Monchy Saint-Eloi, des accès simplifiés pour vos démarches ainsi que l'agenda des événements à venir.

Le site est désormais en ligne.

Bonne navigation !



Monchy Saint Eloi

Site officiel

[MAIRIE](#) ▾ [SERVICES](#) ▾ [VIE ÉDUCATIVE](#) ▾ [ASSOCIATIONS](#) ▾ [LA COMMUNE ÉVOLUE](#) ▾ [NOTRE HISTOIRE](#) ▾ [AFFICHAGE PUBLICQUE](#) ▾





La vie de la commune



Corbeille aux idées



Samedi 12 Novembre de 14h00 à 19h00 et dimanche 13 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, venez découvrir les réalisations des membres de la section "Corbeille aux idées".

Coussins, peinture sur soie, bijoux, objets détournés vous attendent.

Vous y trouverez sûrement des idées cadeaux à offrir à Noël, pour un anniversaire ou simplement pour se faire plaisir.



Lutte contre le bruit



Nous savons tous combien il est difficile de devoir supporter les bruits insoutenables et intempestifs d'un voisin tapageur... Vous-même peut-être veillez-vous scrupuleusement à ne pas faire trop de bruit pour respecter la tranquillité des autres ?

Le principe est clair : « *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé* » ([article R. 1336-5 du Code de la santé publique](#)).

Sont considérés comme des bruits de voisinage :

- les bruits **domestiques** (des querelles incessantes, le bruit excessif de la télévision, celui des enfants ou des animaux, par exemple) ;
- les bruits des **activités** professionnelles, culturelles, sportives ;
- les bruits de **chantier**.

Nous rappelons que sur la commune, un arrêté municipal, datant du 5 juin 1990, détermine les horaires durant lesquelles peuvent être effectués, par les particuliers, tout travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore:

Les Jours ouvrables:	de 8h00 à 12h00	et de 14h30 à 19h00
Les Samedis:	de 9h00 à 12h00	et de 15h00 à 19h00
Les Dimanches et jours fériés:	de 10h00 à 12h00.	



La vie de la commune



Voyage des aînés



Mardi 27 septembre, nos aînés ont pris le bus, direction Meaux.

Au programme de cette journée: visite de l'usine Trilbardou, repas dans un restaurant puis visite de la Maison du Brie de Meaux où chacun a pu profiter d'une dégustation accompagnée d'un verre de vin rouge, en présence des membres de la confrérie.



Une journée conviviale où la météo était au rendez-vous.



Des brebis dans le marais



Mercredi 28 septembre, 60 brebis de race Romane sont arrivées.

Le troupeau appartient à M. Mangin et Mme Periquet, éleveurs et bergers nouvellement installés près de Clermont. Il restera jusqu'au 19 octobre dans la clairière du marais. Le berger les sortira quelques fois pour les emmener pâturer dans d'autres zones du marais.

Pour le bien-être des animaux, veuillez ne pas essayer de les approcher au sein de l'enclos, de ne pas leur donner à manger et de tenir absolument les chiens en laisse pour éviter de les affoler.

Merci de votre compréhension.





Sortie à Paris



Mardi 27 septembre, les élèves de CM1/CM2 de M. Muller et Mme Lefeuvre ainsi que ceux de CM2 de Mme Chambrelent se sont rendus à Paris.

Après les inévitables embouteillages sur le trajet, une visite du Petit Palais était au programme. Ce musée méconnu, situé dans un bâtiment magnifique, renferme pourtant des œuvres extraordinaires de Monet, Boudin, Rembrandt... ainsi que d'autres

artistes plus modernes. Les CM1/CM2 ont exploré les différentes galeries autour de la thématique de l'eau dans la peinture tandis que les CM2 participaient à un atelier sur le thème du portrait.

Après un pique-nique tant attendu au pied du bouquet de tulipes du sculpteur Jeff Koons, place à une déambulation parisienne. Aidés de leurs plans, les élèves se sont dirigés vers le Pont Alexandre III, sur les bords de Seine, au jardin des Tuileries, au pied du musée de l'Orangerie, place de la Concorde puis sur les Champs Élysées et ses boutiques de luxe (avec un petit détour par la Tour Eiffel pour les CM1/CM2).

La journée s'est poursuivie par la visite de l'Élysée. Malgré la tenue de plusieurs réunions de dernière minute réduisant les espaces de visite du Palais Présidentiel, les élèves ont pu découvrir le luxe et le raffinement de ce bâtiment avec Mme Macron pour guide. L'épouse du Chef de l'État a présenté aux enfants son bureau, la bibliothèque des Présidents, le bar des autruches ainsi que plusieurs autres pièces avant de répondre aux questions des élèves et de poser pour une photo sur le perron de l'Élysée.

Et un peu d'histoire sous les lustres grandioses de la salle de réception de l'Élysée pour conclure cette visite.

Les élèves se souviendront sans aucun doute de ce moment exceptionnel et peut-être aussi pour quelques jours des kilomètres parcourus.



Coupe de bois de chauffage



Cette année encore, sur les espaces boisés appartenant à la commune, soumis au plan de gestion signé avec l'ONF (Office National des Forêts), nous proposons aux habitants de la commune, en priorité à ceux qui n'en ont pas encore bénéficié, quelques coupes de bois de chauffage. L'objectif de cette opération est de permettre la régénération des espèces présentes.

Ce sont principalement des hêtres, chênes, et frênes qui vous seront proposés.

Les personnes intéressées (un lot par famille) doivent retirer le règlement et s'inscrire en mairie avant le 23 décembre. L'attribution se fera par tirage au sort ultérieurement.

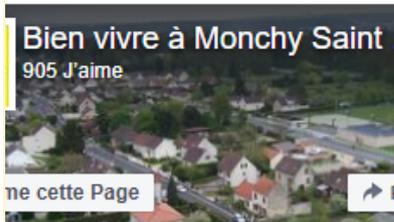
Rendez-vous sur notre nouveau site ...



Monchy Saint Eloi
Site officiel

VIÉ EDUCATIVE ASSOCIATIONS LA COMMUNE ÉVOLUE NOTRE HISTOIRE

Le Facebook de la commune



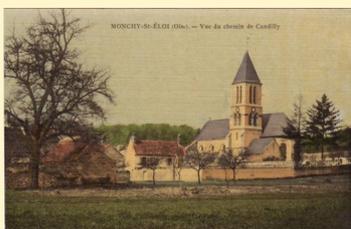
Bien vivre à Monchy Saint Eloi

il y a 2 heures

le cadre du plan d'aménagement de forêt, en partenariat avec l'Office nationale des Forêts, la commune poursuit sa politique de préservation des espaces verts. Après la réalisation d'un diagnostic, il a été décidé l'exploitation d'arbres matures afin de favoriser la régénération des arbres.

Le chantier d'abattage a débuté le 20 septembre, et durera plusieurs jours. Restez prudent à l'approche de la zone de coupe des bûcherons.

Commenter 3



www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site : www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h à 18h.

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris les permis de conduire.

Bibliothèque municipale

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

La bibliothèque est ouverte aux horaires suivants :

Mercredi et Samedi :
9h00 / 12h00
14h00 / 18h00
Vendredi :
14h00 / 18h00

Gel hydroalcoolique à votre disposition à l'entrée.

Etat civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche « Accord pour publication d'acte d'état civil ».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Elle sont nées :

PARENT Elise, le 03 Juillet 2022

PAPINUTTI Jade, le 30 Août 2022

Elles nous ont quitté :

Mme SAMUL Stanislawa, le 31 Juillet 2022

Mme FLANDRE Arlette, le 23 Août 2022

Mme DANNE Liliane, le 27 Août 2022



www.monchysainteloi.fr

